

LE CONSEIL COMMUNAL DE



INFORME

Vucherens, le 28.03.2018

Le Conseil communal s'est réuni le mardi 27 mars 2018.

Lors de cette première séance de l'année, le Conseil communal a :

- levé l'opposition de l'Hoirie Maurice Jaquet, parcelle 81 ;
- adopté le PPA, dans sa version finale du 29 juin 2017;
- confirmé l'adoption globale du PPA et de son règlement tels qu'ils se présentent aujourd'hui. *

De plus, la Municipalité a présenté ses projets d'aménagement concernant la sécurité routière dans le village pour les prochaines années.

Pour le Conseil communal



Luc-Olivier Bünzli
Président



Fabienne Blanc
Secrétaire remplaçante

**Selon l'article 107 de la LEDP (Loi sur l'exercice des droits politiques), cette décision peut faire l'objet d'un référendum. La demande de référendum doit être déposée dans les 20 jours qui suivent l'affichage de la décision.*